



# Vous m'en direz tant !

Lettre d'information de Jean-Patrick Beaufreton

01  
15 avril 2002

## On avance, on avance...

Comme dit la chanson de Laurent Voulzy, on avance. L'énergie ne manque pas pour aller jusqu'au bout.

Si je reprends les objectifs de départ et que je fais le point, je suis fier de dire :

01 avril : je mets le site en sourdine => c'est fait

05 avril : la ligne graphique => en route

10 avril : l'architecture globale => fixée depuis longtemps.

le fournisseur est choisi : Spreadship en Allemagne

15 avril : je réactive Facebook => ça marche

Je dirais presque que j'ai pris de l'avance. Les blasons demandent moins de préparation que je ne l'imaginais, par contre les autres articles plus ludiques impliquent des recherches de citation (ni trop longues, ni trop tristes, ni trop... mais plutôt...) puis trouver l'illustration qui va avec, etc. etc.

Quand je les faisais pour ma pomme, je me prenais moins la tête... mais j'en finissais deux par an !

## Des surprises

Une telle transformation ne se réalise pas sans surprises, bonnes ou désagréables. Pour ma part, je dirais bonnes ou étonnantes, car, agissant pour occuper mon temps, les désagréments sont aplanis plutôt qu'être affrontés ; aucun patron – pas même moi – ne m'oblige à atteindre tel ou tel résultat.

Ainsi, j'ai découvert sous le mot-clé « livres » des images dites sexy, comme celle-ci.



J'ignore comment je l'utiliserai, ce qui m'oblige à cogiter.

En installant les blasons chez Spreadship, certains sont acceptés, d'autres mis en vérification, quelques-uns disparaissent tout simplement. Jusqu'au jour où tous, sans exception sont classés « refusés ».

Diantre, le motif est « droit d'auteur » ; mon sang ne fait qu'un tour et je me fends d'un petit courriel expliquant que ces dessins relèvent du domaine public, j'expose d'où viennent et mentionne la licence qui les accompagne.



En attendant la réponse, je passe une demi-nuit à travailler des graphiques pour ouvrir une boutique qui contient des articles... et le lendemain, le service juridique me contacte : « Effectivement, ces refus étaient erronés. Vos designs sont désormais disponibles dans votre Spreadshop. » Ouf !

Les blasons disparus refont surface, je suis contraint de les effacer pour ne conserver qu'un seul exemplaire par ville.

## Un cas à part

Une autre surprise m'attend : le terme « Deauville » est interdit d'usage, tant dans les titres que dans les mots-clés. Nouvel échange avec le service juridique qui m'apprend que le nom est déposé à l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle par la commune de Deauville.

Qu'à cela ne tienne, je prends aussitôt contact pour savoir si je peux installer le blason sur les articles retenus... sinon je ne vais pas pleurer pour un blason parmi les 2652 communes de la région.

## Au boulot

Allez, le site continue à s'affiner.

Les blasons fleurissent sur les sept cadeaux et souvenirs retenus en écoutant les copains de passage :

- coussin, sac, trousse pour les articles de Bouquinaire
- casquette, polos pour les articles de Normandiaire
- bouteille isotherme, mug contrasté, tasse émaillée, tasse isotherme pour les deux catégories.

Encore des pains sur les planches... de Deauville !